

Metz

METZ

# La Maison du Luxembourg va bientôt s'agrandir

Bérangère DI GENOVA



Jean-Luc Bohl et Amandine Laveau-Zimmerlé ont tenu une conférence de presse sur la coopération transfrontalière avec le Luxembourg. Photo RL /Gilles WIRTZ

**Infrastructures, formation, santé, télétravail, fiscalité sont autant de domaines qui impactent le quotidien des travailleurs frontaliers. Sur le stand de l'Eurométropole à la FIM, les élus ont fait le point sur les premiers mois de fonctionnement de la Maison du Luxembourg. Le besoin est réel.**

Les sujets préoccupants sont toujours les mêmes quand on est travailleur frontalier.

Vendredi 1<sup>er</sup> octobre, sur le stand de l'Eurométropole à la Foire internationale de Metz, les élus ont fait le point, assurant qu'ils restent mobilisés sur les projets stratégiques. Un peu plus de quatre mois après son ouverture, un premier bilan des activités de [la Maison du Luxembourg](#) permet d'affirmer que le lieu est utile. 250 rendez-vous ont été enregistrés avec des situations parfois complexes à traiter.

## • Déployer le dispositif

La formation des agents territoriaux à la question transfrontalière se poursuit pour toutes les communes qui sont intéressées. Woippy, Montigny-lès-Metz, Marly, etc., en ont déjà profité. L'objectif est de déployer, à terme, ce dispositif dans toutes les mairies de quartier de Metz et de l'Eurométropole qui le souhaitent. « Située à la gare, La Maison du Luxembourg regroupe trois pôles : la mairie, le tourisme et les frontaliers, souligne Amandine Laveau-Zimmerlé, conseillère municipale de Metz et conseillère métropolitaine. Un agrandissement du local est d'ailleurs prévu. » L'idée est plutôt bonne quand on sait que 12 000 citoyens de l'Eurométropole sont des travailleurs frontaliers et que le Luxembourg est le premier employeur de la collectivité territoriale. Les questions les plus fréquentes concernent la fiscalité, la retraite, la natalité, les congés parentaux, le chômage, le remboursement des frais de santé, etc.

Bien évidemment, les grands dossiers que sont les infrastructures ferroviaires et routières ont été abordés. Avec la question de l'intégration du contournement de Metz dans le tracé de l'A31 bis et le développement du Réseau Express Métropolitain. Ces deux projets doivent entrer dans leur phase concrète. Il convient d'utiliser à bon escient les 110 M€ que Xavier Bettel a accepté d'injecter dans ces infrastructures.

## • Santé, fiscalité et télétravail

La question de la santé préoccupe également car la frontière franco-luxembourgeoise ne dispose pas de Zones organisées d'accès aux soins (Zoast) comme les autres frontières françaises et des difficultés administratives liées au remboursement des soins existent.

Enfin, fiscalité et télétravail soulèvent plusieurs problématiques. [Même si le retour à l'ancienne convention fiscale est acté par Bercy](#), la question du déplacement et de la mobilité ainsi que l'impact sur l'environnement et la qualité de vie au quotidien constituent des enjeux fondamentaux de notre société. Une nouvelle réflexion est à mener.